

Le 31 d'Avr. 1690 après les hautes & publiques
parties des bans du mariage d'Hubert Charles Dutot
D'ulaire. D'Angerville la mire et Françoise
Legros de Charnay, et maintenant reconnue au sacre
comme femme, fay pte la Paroisse d'Angerville - Publique
du mariage et au donne la bénédiction nuptiale
Puis la forme l'eust effectuée par le prêtre catholique
appelé le P. Roman au service des bons parents d'Amie
de laffrançois.

Charles Dutot Charron témoin

O. L. G. (Signature) — (Signature) —
Jacques D'ulaire
Plauchet le 30 Avril